

Avis adopté

Séance plénière du 14 novembre 2023

Face au *changement climatique*, accélérer une adaptation systémique et juste

Déclaration du groupe Familles

Il n'est pas si simple de changer de braquet pour accélérer notre politique d'adaptation face au changement climatique. Cela suppose une approche systémique, traitant simultanément plusieurs enjeux distincts mais interdépendants. Selon Boileau "Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement". Les difficultés qu'éprouvent nos décideurs à développer une telle approche ne rendent-elles pas plus ardue leur mission de sensibilisation et de pédagogie pour faire accepter par nos concitoyens, en particulier les familles, les impacts d'une telle politique dans leur vie quotidienne ?

Au-delà de ce constat, l'avis souligne l'enjeu majeur de l'articulation entre l'échelon national et l'échelon local. Pour prendre un exemple touchant particulièrement les familles, le « retrait-gonflement des argiles » est un phénomène visible de l'intensification des risques : ces mouvements de terrain provoqués par les variations d'hygrométrie fissurent le bâti et le rendent parfois inhabitable, menaçant plus de 10 millions de maisons individuelles en France. Les solutions sont ici à la fois locales et nationales.

Autre grand défi à relever : l'égalité des citoyens et des territoires devant les conséquences du changement climatique, les plus exposés étant souvent les plus fragiles.

La juste répartition de l'effort est un paramètre essentiel dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de toute politique d'adaptation. C'est aussi une question d'efficacité car atténuation et adaptation sont gages d'une meilleure acceptabilité. L'avis formule en matière de solidarité un certain nombre de préconisations intéressantes et concrètes, telles que la mise en place d'outils de mutualisation des coûts. Elles devront se traduire rapidement dans les politiques budgétaires.

Le groupe Familles a voté l'avis.